



**HAL**  
open science

# La démocratisation du jeu de paume au tennis moderne

Karim Boutchich

► **To cite this version:**

| Karim Boutchich. La démocratisation du jeu de paume au tennis moderne. 2025. hal-04933707

**HAL Id: hal-04933707**

**<https://hal.science/hal-04933707v1>**

Submitted on 6 Feb 2025

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Karim Boutchich**

Docteur en sciences de l'éducation  
Chercheur au CERLIS/CNRS  
Université Paris Sorbonne

## **La démocratisation du jeu de paume au tennis moderne**

Cet article a pour objet d'appréhender le tennis de ses origines à sa forme contemporaine en identifiant le processus de démocratisation qui jalonne son histoire.

### **Naissance d'un loisir sportif encadré**

Ancêtre du tennis, le jeu de paume s'enracine dans l'Antiquité grecque et romaine<sup>1</sup> avant de se développer en Europe et connaître un grand succès au Moyen-Âge, permettant à l'élite de se distinguer, d'affirmer son autorité et d'exercer son pouvoir. « *L'essor fulgurant que va connaître le jeu de paume à la fin du Moyen-Âge est remarquable, le plaçant sur un pied d'égalité avec les grands exercices physiques qui permettent à l'élite de faire valoir leur force, leur puissance et leur agilité. Loisir ostentatoire, la paume va même jusqu'à conquérir les différents souverains d'Europe, et ce, malgré les ordonnances qui tâchent d'en limiter la pratique, voire de l'interdire* »<sup>2</sup>. À l'heure médiévale où le sport rime avec violence, où règne une ambiance d'excitation que procurent les affrontements corporels, où le sport permet à chaque individu de relâcher le contrôle de ses émotions<sup>3</sup>, les pouvoirs publics vont réguler et réglementer

---

<sup>1</sup> Gillmeister, H. (1997). *Tennis. À Cultural History*. London. Leicester University Press.

<sup>2</sup> Turcot, L. (2016). *Sports et loisirs. Une histoire des origines à nos jours*. Folio. P. 229.

<sup>3</sup> Elias, N., Dunning, E. (1986). *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*. Fayard.

la pratique du jeu de paume, instituant une réglementation de plus en plus coercitive, confortant la sécurité des joueurs et la mainmise de l'État sur ce loisir en pleine expansion, qui inquiète les partisans de l'ordre public et les employeurs qui voyaient, en cette activité, un jeu propice à l'oisiveté, au temps libre et à la diversion. Cette activité fut même interdite, sauf le dimanche, le 22 juin 1397, par le prévôt de Paris, considérant que « *plusieurs gens de métiers et autres petits peuples quittaient leur ouvrage et leur famille pendant les jours ouvrables, ce qui était fort préjudiciable pour le bon ordre public* »<sup>4</sup>. Mais cet interdit ne fut pas toujours respecté face à l'engouement des citoyens français pour la pratique de ce jeu qui, non seulement attirait la population française mais aussi l'aristocratie.

### **Un jeu de Roi en pleine expansion**

Au temps des Rois, le jeu de paume gagne en popularité. François I<sup>er</sup>, Henri II, Charles IX, Henri IV jouent et deviennent des spécialistes dont on dit qu'ils furent de grands joueurs de l'histoire<sup>5</sup>. Promu par les rois, le jeu de paume occupera une place de plus en plus importante dans la société : du statut de simple loisir, il se professionnalise grâce à François 1<sup>er</sup> en date du 9 novembre 1527 qui officialisera la professionnalisation du jeu de paume en mettant sur le même plan les gains d'un joueur de paume et les fruits du travail. En 1537, François 1<sup>er</sup> octroie aux maîtres-paumiers, qui fabriquent les esteufs (balles) composées quasi- exclusivement de cuir, le monopole de leur vente<sup>6</sup>. Peu à peu, cette activité se transforme en métier mais il faut attendre 1610 pour que les paumiers, nom attribué aux joueurs, se constituent en corporation. Passion française par excellence, le jeu de paume séduit et inquiète en même temps, comme en témoigne Sir Robert Dallington (1561-1637) qui, dans une de ses publications en 1604, intitulée *The View of France*, déplore le fait que Paris, qui ne compte pas moins de 1 800 salles et terrains en plein air de jeu de paume, tende à faire de la France « *un pays semé de jeux de paume, plus nombreux que les églises et des joueurs plus nombreux que les buveurs de bière en Angleterre* ». Malgré un relatif déclin de la paume sous Louis XIV qui lui donne un coup de grâce en délaissant

---

<sup>4</sup> Une petite histoire du jeu de paume. Sur la touche.fr

<sup>5</sup> Revue web du Comité Quartier Latin. « Le jeu de Paume au Quartier Latin, roi des jeux et jeu des rois ».

<sup>6</sup> Revue web du Comité Quartier Latin. Revue web du Comité Quartier Latin. « Le jeu de Paume au Quartier Latin, roi des jeux et jeu des rois ».

totale­ment cette pratique et en détruisant la salle de jeu de paume construite par son père dans le château vers 1630, ce jeu se diffusera en France et à l'étranger. En Angleterre, il gagnera en popularité sous l'impulsion d'un militaire anglais Walter Clopton Wingfield qui, le 23 février 1874, fait breveter, à la chambre des métiers de Londres, un nouveau jeu de paume vendu sous le nom de lawn-tennis (jeu de paume sur gazon, en anglais). Pratiqué essentiellement par de riches propriétaires anglais, qui se firent construire des courts de tennis dans l'enceinte de leurs propriétés, le tennis moderne voit le jour. Au XIXème siècle, tout en conservant son empreinte royale<sup>7</sup>, ce sport s'ouvrira à la noblesse et à la bourgeoisie pour devenir progressivement un loisir accessible au plus grand nombre<sup>8</sup>. Expression d'un renouveau politique et sociétal marquant le passage de la Monarchie à la République, de l'esprit chevaleresque médiéval aux valeurs de courtoisie et de fair-play d'inspiration britannique, des us et coutumes héritées de la Royauté aux aspirations bourgeoises orientées vers l'appropriation de nouveaux codes esthétiques<sup>9</sup>, le tennis moderne en France deviendra une pratique banalisée<sup>10</sup> s'éloignant peu à peu de ses origines aristocratiques.

### **Vers une démocratisation du tennis moderne**

Le tennis moderne apparaît sous le signe d'une évolution sociétale éloignée des traditions chevaleresques et royales et intégrant peu à peu les us et coutumes des personnages du XIXème siècle portant haut et fort le romantisme et ses modes d'expression. L'attitude du combat guerrier des chevaliers et l'image du valeureux roi mort sur le terrain laissent place à des comportements inspirés du dandysme. L'art de paraître à l'anglo-saxonne s'invite dans le monde du tennis qui se modernise sous l'influence de joueurs en recherche d'ostentation, d'élégance, de finesse, de fair-play et de courtoisie. À l'origine du tennis moderne, ces apparats s'accompagneront d'une modification des règles du jeu imposant désormais un code de conduite favorisant l'échange avec son partenaire et/ou adversaire. La figure du gentleman s'impose avec la recherche du « jouer beau », signification de fair-play. L'esthétique s'implante

---

<sup>7</sup> Fréry, J-C (1997). *Le jeu de tennis*. Chiron, p. 9.

<sup>8</sup> Bonhomme, G (1991). *De la paume au tennis*. Paris, Gallimard.

<sup>9</sup> Boutchich, K. (2021). Le tennis moderne de l'aristocratie à la bourgeoisie. <https://hal.science/hal-04597067/document>

<sup>10</sup> Rénéaud, M., Rollan, F. (1995). « Le tennis en France du jeu aristocratique à la pratique banalisée ». *Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine*. p. 25-27.

comme un décor sur le terrain opposant deux joueurs pris dans un jeu de rôles. Si le XIX<sup>ème</sup> siècle annonce le passage d'un tennis aristocratique à un tennis bourgeois, il faut attendre le début du XX<sup>ème</sup> siècle pour que le caractère élitiste et (s)électif<sup>11</sup> de ce sport s'estompe peu à peu. Les clubs de tennis se développent en France et en Angleterre comme en témoignent la création de l'association nationale de lawn-tennis en 1888, le développement des infrastructures tennistiques et des clubs français vers 1890 (Racing Club de Paris, le Stade Français et le club sportif de l'île de Puteaux). Le tourisme balnéaire, investi par les Américains et les Anglais sur les côtes maritimes françaises invitera les agences de tourisme, les camps de vacances et les hôtels de luxe encourage la construction de terrains de tennis. Cette diffusion ne s'arrêtera pas aux frontières de l'hexagone. Le tennis s'étendra partout à l'échelle de la planète. Aux États-Unis, en 1876, un club de tennis voit le jour à la Nouvelle-Orléans ; en 1878, l'Italie voit naître son premier club et en 1881, le premier club allemand apparaît à Baden-Baden. Le développement du tennis ne s'accompagnera pas mécaniquement d'un processus de démocratisation tant que cette pratique reste réservée à une clientèle aisée aspirant à préserver un « entre-soi mondain »<sup>12</sup> et entretenant un esprit d'appartenance tout en affirmant une identité<sup>13</sup>. Il faut attendre le milieu du XX<sup>ème</sup> siècle pour que le tennis accueille un public socialement et culturellement plus hétérogène. Cette évolution est liée, dans un premier temps, dans les années 1960, au changement de statut et d'image de cette activité qui devient progressivement un marqueur social pour les classes moyennes. Cette aspiration, relayée par les médias accordant au tennis professionnel une place importante dans les audiences télévisuelles, se diffuse dans les foyers tout en inspirant les jeunes adeptes du tennis cherchant à s'identifier au modèle du champion<sup>14</sup>. Ce mouvement sera accompagné d'une politique de développement du tennis visant à démocratiser ce sport en développant de grands équipements<sup>15</sup> et des infrastructures destinées à accueillir le plus grand nombre de pratiquants. On recense une croissance du nombre de licenciés

---

<sup>11</sup> Boutchich, K. (2021). L'entre soi dans le club de tennis des années folles. <https://hal.science/CERLIS/hal-04597155v1>

<sup>12</sup> Boutchich, K. (2021). L'entre soi dans le club de tennis des années folles. <https://hal.science/CERLIS/hal-04597155v1>

<sup>13</sup> Blanchard, B. (2009). « Appartenir à un club : les identités sportives dans la France du premier XX<sup>ème</sup> siècle », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 107, 91-103.

<sup>14</sup> Boutchich, K. (2023). La démocratisation du tennis. *Tennis, cultures et sociétés*. <https://tennisculturesocietes.wordpress.com/2023/03/18/la-democratisation-du-tennis/>

<sup>15</sup> Callède, J.P., Dané, M. (1991). *Sociologie des politiques sportives locales*. Maison des sciences de l'homme

et de clubs sur l'ensemble du territoire français. « *Le Nord est passé de 39 clubs en 1966 à 115 en 1977 et 209 en 1987 ; la Loire atlantique de 13 clubs en 1966 à 71 en 1977 et 224 en 1990 ; la Haute Garonne de 18 en 1966 à 102 en 1977 et 227 en 1987 ; les Bouches du Rhône de 34 en 1966 à 104 en 1977 et 242 en 1987...* »<sup>16</sup>. Selon cette même source statistique publiée par le ministère de la jeunesse et des sports en 1977, les années 1980 sont caractérisées par une augmentation de clubs dans tous les départements. Cette publication montre que, si les grandes régions urbaines et les stations touristiques sont les grandes bénéficiaires, le nombre de créations de clubs augmente également dans les zones rurales. « *Le Lot compte 13 clubs en 1977 et 43 en 1987 avec plus de 380% de licenciés en plus ; le Gard compte 20 clubs en 1966, 118 en 1987 avec 534% de licenciés en plus...* ». Cette expansion s'incarne très concrètement dans l'opération « 5000 courts » lancée par le ministère de la jeunesse et des sports et la fédération française de tennis. Cette initiative répond à la demande des clubs qui doivent faire face à un afflux de licenciés. Mais derrière ce développement structurel, les inégalités d'accès au tennis demeurent. Les espaces de pratique sont socialement et culturellement différenciés<sup>17</sup>. La démocratisation quantitative n'est pas mécaniquement suivie d'une démocratisation qualitative. « *Le nombre de vétérans est passé de 146300 en 1984 à 183500 en 1988, soit 25,4% de plus en quatre ans. En même temps, le tennis a fait une percée étonnante dans le monde du travail puisqu'il est devenu le premier sport corporatif en 1988 avec 53000 compétiteurs de plus de 10000 équipes* »<sup>18</sup>. Mais persiste une différenciation sociale et culturelle du tennis qui, à mesure que s'accroît le nombre de ses pratiquants, connaît une augmentation des inégalités. En accueillant un plus grand nombre de pratiquants aux conditions sociales disparates, les disparités se multiplient. Un esprit de compétition se distille dans la recherche d'une adhésion dans les clubs considérés comme étant prestigieux. « *En observant la composition sociologique d'un club, on constate que celui-ci est marqué par des hiérarchies sociales, des luttes de pouvoirs, des aspirations individuelles à la mobilité ascendante, la course aux gratifications matérielles et symboliques, autant de facteurs confortant les processus de sélection, de promotion et de stratification* »<sup>19</sup> favorisant « *la distribution sociale des ressources,*

---

<sup>16</sup> Ministère de la jeunesse et des sports (1977). Statistiques.

<sup>17</sup> Waser, A-M. (2019). *Sociologie du tennis. Genèse d'une crise (1960-1990)*. L'Harmattan.

<sup>18</sup> Tennis-info, Bulletin mensuel de la fédération française de tennis, 1989, n°207.

<sup>19</sup> Boutchich, K. (2023). La démocratisation du tennis. *Tennis, cultures et sociétés*. <https://tennisculturesocietes.wordpress.com/2023/03/18/la-democratisation-du-tennis/>

*du jeu des contraintes et des actions, et elles prennent des formes différentes aux différents points de la trajectoire d'un sportif »<sup>20</sup>. Pour autant, la démocratisation du tennis est en marche depuis une quarantaine d'années. Si le tennis accueille davantage d'hommes citadins appartenant à une classe sociale favorisée, il n'en demeure pas moins que cette tendance s'infléchit au profit d'un recrutement plus hétéroclite. On observe des variations dans le profil sociologique des joueurs<sup>21</sup> liées à de nouvelles aspirations des classes moyennes. Dans cette catégorie sociale, la recherche de performance et de compétition s'efface au profit d'une recherche de plaisir et de convivialité<sup>22</sup>. Cette distance à l'égard de la pratique dans sa forme compétitive s'explique, en partie, par ses contraintes en matière de coût, d'investissement et de sacrifices. « *Quand on passe d'une pratique légère, amicale, pour les loisirs, à une pratique scolaire ou compétitive de bon niveau, les exigences physiques, les contraintes sociales, voire la signification de l'activité, peuvent changer radicalement et attirer des publics différents. Les activités sportives de loisir n'ont pas le même recrutement social que les mêmes sports pratiqués en compétition ; on observe des variations systématiques en fonction de niveau de pratique : en tennis, plus on va vers la compétition, plus le recrutement est bourgeois »<sup>23</sup>. Ainsi, s'esquisse une différenciation sociale et économique, le tennis de compétition attirant davantage la clientèle la plus aisée, le tennis de loisir les pratiquants les plus modestes. « *Plus la pratique est proposée dans sa forme compétitive et moins elle est démocratique. À l'inverse, plus la pratique est proposée sur le mode du loisir et plus elle est démocratique »<sup>24</sup>. En ce sens, le tennis de loisir constituera un vecteur de démocratisation sociale et culturelle, notamment à partir des années 2000, période à partir de laquelle se développent de nouvelles pratiques sportives urbaines<sup>25</sup>. Dans cette perspective de démocratisation du tennis, la fédération française de tennis (FFT) tient compte de ces évolutions sociétales en instituant un tennis de rue dit « *Urban-Tennis* » en proposant des aménagements pratiques (petits terrains urbains) afin de***

---

<sup>20</sup> Defrance, J. (2018). *Sociologie du sport*. La Découverte.

<sup>21</sup> Loirand, G. (1989). Espace des sports. *Actes de la recherche en sciences sociales*.

<sup>22</sup> Boutchich, k. (2021). Les catégories sociales au tennis. <https://hal.science/hal-04604509/document>

<sup>23</sup> Defrance, J. (2018). *Sociologie du sport*. La Découverte.

<sup>24</sup> Boutchich, K. (2024). La démocratisation du tennis à l'épreuve de la compétition sportive. <https://hal.science/hal-04527736/document>

<sup>25</sup> Boutchich, K. (2024). L'éducation physique, de l'enceinte scolaire aux espaces extérieurs. Approche historique et socio-spatiale du sport à l'école. *Revue L'Éducation Physique en Mouvement*. <https://www.revue-epm.ch/article/view/6255/5366>

rendre cette activité plus accessible, plus mixte<sup>26</sup> et plus inclusive. Du jeu de paume au tennis moderne, la démocratisation est entreprise et accompagnée par les pratiquants et les pouvoirs publics pour permettre de désenclaver socialement et culturellement cette activité traditionnellement élitiste, sélective et distinctive. En se modernisant, le tennis a investi de nouveaux espaces tout attirant de nouveaux publics. Ses modalités de pratiques ont évolué, au fil du temps, sous l'influence conjuguée des classes populaires<sup>27</sup>, des classes moyennes, des jeunes aspirant à « jouer au tennis autrement », en club, à l'école<sup>28</sup> ou dans la rue.

## **Bibliographie**

Blanchard, B. (2009). « Appartenir à un club : les identités sportives dans la France du premier XXème siècle », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 107, 91-103.

Bonhomme, G (1991). *De la paume au tennis*. Paris, Gallimard.

Boutchich, K. (2023). La démocratisation du tennis. *Tennis, cultures et sociétés*. <https://tennisculturessocietes.wordpress.com/2023/03/18/la-democratisation-du-tennis/>

Boutchich, K. (2021). La mixité sociale au tennis et ses modes d'intégration culturelle. <https://hal.science/hal-04637526/document>

Boutchich, K. (2024). L'éducation physique, de l'enceinte scolaire aux espaces extérieurs. Approche historique et socio-spatiale du sport à l'école. *Revue L'Éducation Physique en Mouvement*. <https://www.revue-epm.ch/article/view/6255/5366>

Boutchich, K. (2023). L'enseignement du tennis à l'école et ses enjeux éducatifs. <https://hal.science/hal-04384191>

Boutchich, K. (2021). L'entre soi dans le club de tennis des années folles. <https://hal.science/CERLIS/hal-04597155v1>

Boutchich, k. (2021). Les catégories sociales au tennis. <https://hal.science/hal-04604509/document>

---

<sup>26</sup> Boutchich, K. (2021). La mixité sociale au tennis et ses modes d'intégration culturelle. <https://hal.science/hal-04637526/document>

<sup>27</sup> Boutchich, K. (2021). Le tennis et la conquête sociale des classes populaires. <https://hal.science/hal-04606022/document>

<sup>28</sup> Boutchich, K. (2023). L'enseignement du tennis à l'école et ses enjeux éducatifs. <https://hal.science/hal-04384191>



Boutchich, K. (2021). Le tennis et la conquête sociale des classes populaires. <https://hal.science/hal-04606022/document>

Boutchich, K. (2021). Le tennis moderne de l'aristocratie à la bourgeoisie. <https://hal.science/hal-04597067/document>

Callède, J.P., Dané, M. (1991). *Sociologie des politiques sportives locales*. Maison des sciences de l'homme.

Defrance, J. (2018). *Sociologie du sport*. La Découverte.

Elias, N., Dunning, E. (1986). *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*. Fayard.

Fréry, J-C (1997). *Le jeu de tennis*. Chiron, p. 9.

Gillmeister, H. (1997). *Tennis. À Cultural History*. London. Leicester University Press.

Loirand, G. (1989). Espace des sports. *Actes de la recherche en sciences sociales*.

Reneaud, M., Rollan, F. (1995). « Le tennis en France du jeu aristocratique à la pratique banalisée ». *Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine*. p. 25-27.

Turcot, L. (2016). *Sports et loisirs. Une histoire des origines à nos jours*. Folio. P. 229.

Waser, A-M. (2019). *Sociologie du tennis. Genèse d'une crise (1960-1990)*. L'Harmattan.